Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cathédrale de Lausanne : la fermeture du portail peint est mise à l'enquête publique

Le Service des bâtiments, monuments et archéologie, en charge de l'entretien de la cathédrale de Lausanne, met à l'enquête publique un projet de fermeture des baies du portail peint avec des panneaux de verre. Après la mise à l'abri des vitraux de la rose en 1998, c'est le second ensemble médiéval exceptionnel de la cathédrale qui pourra se trouver protégé des agressions du climat extérieur.

Murées dès le 13e siècle, les baies latérales du portail peint ont été réouvertes par l'architecte Assinare en 1880 sur le projet d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (1878-1879). La statuaire du porche, remise au contact du climat extérieur, s'étant rapidement dégradée, la commission technique de la cathédrale engage dès 1908 une réflexion sur la meilleure manière de protéger cet ensemble exceptionnel de sculptures.

Différents projets de refermeture sont discutés (" treillis de protection " 1907-1915, " clôtures vitrées " 1913-1915) avant d'être abandonnés en 1920, l'impact des bouchons ayant été jugé insatisfaisant d'un point de vue esthétique. La substitution des statues médiévales par des copies est alors tentée. A son tour, la qualité des copies sculptées déçoit la commission (1947). Une technique de facsimile par moulage est encore essayée dès 1967, mais finalement le principe même de la copie est abandonné en 1972 au profit d'une restauration et d'un maintien in situ des pièces médiévales. La réflexion sur la refermeture des baies est reprise en 1982 ; elle aboutit aujourd'hui à la solution qui est soumise à l'enquête publique.

Le projet prévoit une fermeture vitrée des baies afin de conserver un éclairage naturel à la sculpture polychromée. Les vitrages de fermeture seront étanches à l'air extérieur. En effet, il est établi qu'à l'intérieur de la cathédrale, le taux de pollution de l'air est pratiquement 100 fois moins élevé qu'à l'extérieur ; le portail peint en profitera en ne renouvelant son air qu'à partir de celui de la cathédrale. Une fermeture hermétique du portail permet, d'autre part, de créer entre le petit volume du portail et les grandes

masses d'air de la cathédrale un mouvement d'air spontané, maîtrisé par le jeu des portes qui séparent le portail de la cathédrale : un véritable conditionnement du climat intérieur, propice à la conservation de la sculpture, entièrement naturel et passif.

Les baies de fermetures seront composées de panneaux de verre isolants, pourvus d'une fine résille de pare-soleil noyée dans l'épaisseur des verres, de manière à empêcher le rayonnement direct du soleil sur la pierre peinte et les dilatations thermiques qu'il provoque dans la matière. Ces panneaux seront fixés à une structure intérieure, réalisée en acier inoxydable sur le modèle de celle qui soutient depuis 1996 le linteau de la paroi nord du portail. Les bouchons vitrés poseront sur les tablettes inférieures des baies et seront fixées à l'intrados des arcs supérieurs : ils respecteront parfaitement l'architecture existante qui ne sera pas touchée ni modifiée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 octobre 2005

DINF, Bernard Verdon, architecte au Service des bâtiments, monuments et archéologie, 021 316 73 49 Christophe Amsler, architecte mandataire, 021 625 79 69